



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CAMEROUN  
COMMISSION EPISCOPALE POUR L'APOSTOLAT DES LAÏCS  
AUMONERIE GENERALE DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS

Tél : (237) 672 54 89 65 / 659 97 80 37 / 694 47 97 91

BP : 1963 Yaoundé

Email : [ceal.cenc2025@gmail.com](mailto:ceal.cenc2025@gmail.com)

ETATS GENERAUX DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS  
(EGAL)  
GENERAL STATES OF THE APOSTOLATE OF THE LAITY  
(GSLA)

« N'ayez pas peur, avancez au large, rayonnez la joie de l'Evangile ! »

*(Jean-Paul II, Clôture du Grand jubilé de l'an 2000, d'après Luc 12,4 et François, dans Evangelii Gaudium N° 1 & 3)*

« Don't be afraid, go out into the deep, and radiate the joy of the Gospel !”

Du 05 au 07 décembre 2025

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>i</b>
<b>Propos Liminaire du Président de la Commission Episcopale pour l'Apostolat des Laïcs.....</b>	<b>iii</b>
<b>LOGO AGAL.....</b>	<b>iv</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I- CONTEXTE ET OBJECTIFS .....</b>	<b>3</b>
I-1) Contexte.....	3
I-2) Objectifs .....	4
<b>II-CIBLES.....</b>	<b>5</b>
<b>III) DATE, LIEU ET PARTICIPANTS.....</b>	<b>3</b>
<b>IV) ENSEIGNEMENTS GENERAUX :</b> .....	<b>6</b>
IV-1) Sujets du tronc commun .....	7
IV-2) Orientations pour les ateliers thématiques .....	7
<b>V- COMITE NATIONAL D'ORGANISATION .....</b>	<b>8</b>
V-1) La Commission Centrale d'Organisation (CCO) .....	8
V-2) Les Commissions spécialisées.....	9
<b>VI- PRESENTATION SYNOPTIQUE DES EGAL.....</b>	<b>13</b>
<b>VII. PARTICIPATION.....</b>	<b>13</b>
<b>VIII- PROGRAMME DES EGAL YAOUNDE 2025.....</b>	<b>13</b>
<b>IX- STRATEGIE OPERATIONNELLE .....</b>	<b>17</b>
<b>X- BUDGET PREVISIONNEL .....</b>	Erreur ! Signet non défini.
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>18</b>



**MOT LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
ÉPISCOPALE DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS**

**Chères filles, chers fils,  
Chers frères et sœurs en notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ,  
Chers responsables nationaux des associations, mouvements, communautés ou groupes de fidèles laïcs de notre Église locale du Cameroun,  
Chers fidèles laïcs, non-inscrits formellement dans l'une ou l'autre association de nos communautés paroissiales, mais vivant quotidiennement votre engagement chrétien au sein de votre paroisse et de votre diocèse,**

En ma qualité de Président nouvellement investi de la Commission Épiscopale chargée de l'Apostolat des Laïcs, il m'est donné l'honneur de vous adresser, à travers ces quelques lignes et dans ce document des Termes de Référence (TDR) que vous découvrez, un message porteur de notre rêve commun : voir grandir toujours davantage la foi, l'espérance et la charité de nos fidèles laïcs, grâce à leur engagement ecclésial constant.

Nous sommes pleinement conscients aussi de la responsabilité nouvelle que nous ont confiée nos frères et Pères évêques au sein de la Conférence Épiscopale Nationale, lors de la dernière Assemblée Plénière tenue du 27 avril au 3 mai 2025 ici même, à Mvolyé, dans nos locaux du siège national.

En effet, « N'ayez pas peur, avancez au large, rayonnez de la joie de l'Évangile » (Jean-Paul II, clôture du Grand Jubilé de l'an 2000, d'après Lc 12, 24 ; voir aussi François, *\*Evangelii Gaudium\**, n°1 et 2). Ce triptyque, inspiré par deux de nos Pères de l'Église, est la lumière que nous voulons porter devant vous et dont nous souhaitons orienter votre regard et votre cœur vers *\*novo et vetera\** qui nous attendent. Nous vous adressons à cette occasion nos salutations cordiales et fraternelles. Ce triptyque est notre source de fierté et la raison d'être de votre bel engagement pour la cause de l'Évangile et le témoignage vivant de votre foi.

En ce jour mémorable de nos premières retrouvailles fraternelles et familiales, le 19 septembre 2025, nous nous appuyons sur l'Évangile proposé par la Sainte Église (Lc 8, 1-3). Cette parole de Dieu tombe à point nommé et en éclaire pleinement le sens et la signification de notre présence commune, au sein de la grande famille de la Commission Épiscopale de l'Apostolat des Laïcs (CEAL), et plus particulièrement de l'Aumônerie Générale de l'Apostolat des Laïcs (AGAL).

De notre humble point de vue, à la lumière de cet Évangile, **l'humilité** doit être la première qualité de chacun d'entre nous, le noyau de notre être ensemble ; elle est l'axe de la rencontre personnelle avec le Christ et l'accueil de Son Évangile. Que la prière jaculatoire « Seigneur, fais de moi ce que tu veux et non ce que je veux » devienne le cri du cœur de chacun.

Plus encore, la communion avec le Christ est la première raison d'être chrétien, bien avant toute mission. Renouveler cette rencontre avec le Christ dans nos associations, puis apprendre à marcher ensemble, voilà la démarche commune que nous devons faire nôtre.

Cependant, une tendance contre-productive voudrait que chaque association marche seule. Or, nous sommes une famille. Il nous faut apprendre à avancer ensemble, comme nous y invite si clairement le Pape François lorsqu'il nous parle de la synodalité.

Par ailleurs, il nous appartient d'apprendre à **\*\*témoigner\*\***, autrement dit à annoncer le Christ. Chaque association doit redécouvrir la beauté unique de son charisme et de sa spiritualité, tout en adaptant ses méthodes d'évangélisation aux différentes classes d'âge.

D'un autre côté, nous devons nous engager résolument contre l'idolâtrie de l'argent, en développant des méthodes saines et transparentes pour la gestion des ressources financières.

Pour tout dire, chers frères et sœurs, en vous confiant ces Termes de Référence et par ces quelques mots, ainsi que par le contenu que vous découvrirez dans ces pages, **NOUS VOUS INVITONS À L'ORGANISATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS**, du 5 au 7 décembre 2025, ici même au siège de la CENC à Mvolyé.

Cette grande rencontre vise à élaborer un plan stratégique pour notre Commission Épiscopale et notre Aumônerie Générale, fixé par des objectifs précis, par exemple : améliorer l'encadrement des jeunes, des enfants et des femmes ; faire de nos associations des lieux de rencontre avec le Christ, et non de recherche du pouvoir ; promouvoir la sainteté et non la division.

Nous comptons sur votre présence active, votre engagement et votre générosité habituelle pour la réussite de ces assises qui nous tiennent tant à cœur.

**Que le Seigneur soit toujours avec vous.**

**Qu'il vous garde et vous bénisse.**

**Qu'il ouvre en abondance les écluses du ciel.**

**Qu'il vous garde sains et saufs, en vos âmes et en vos corps.**

**+Mgr Sosthène Léopold BAYEMI MATJEI**

**Président de la CEAL**

**LOGO AGAL**



## INTRODUCTION

Les États Généraux de la Commission Épiscopale chargée de l’Apostolat des Laïcs de la CENC se veulent une consultation large, nationale et institutionnelle, une réflexion sur une problématique d’intérêt majeur, afin d’aboutir à des propositions de réformes ou orientations stratégiques. Ces États Généraux, convoqués en ce début de prise en main de sa charge par le nouveau Président de cette Commission, s’inscrivent dans cette dynamique.

En effet, l’apostolat des Laïcs, « ...sel de la terre et lumière du monde... » (Mt 5, 13-14) est au cœur de la mission évangélisatrice de l’Église Catholique au Cameroun, laquelle est appelée à rayonner dans tous les domaines de la société.

Instauré depuis les débuts de l’évangélisation de notre pays, l’apostolat des Laïcs est dans tous nos 26 diocèses. Il sert à voir, à rendre compte de l’espérance chrétienne qui habite nos Fidèles Laïcs. Il se caractérise actuellement par un dynamisme certes ; mais aussi par plusieurs confusions et incompréhensions. Les activités menées s’articulent beaucoup plus autour des Fidèles Laïcs, membres des Associations, Communautés, Groupes ou Mouvements ecclésiaux, sans trop voir l’engagement des Fidèles non membres de ces Associations....

La tenue de ces États Généraux de l’Apostolat des Laïcs s’avère opportune et pertinente, pour voir fructifier la collaboration entre Fidèles Laïcs, membres des Associations et ceux non associatifs. Dans un environnement où l’on note une faiblesse grandissante de la cohésion d’ensemble, une méconnaissance des critères d’ecclésialité des Associations de Fidèles Laïcs, une crise de confiance entre les différents Fidèles et les Pasteurs, la survenue de nouveaux enjeux structurels et pastoraux, la nécessité de faire émerger un laïcat conscient de sa responsabilité ecclésiale de baptisés, la nécessité de réaffirmer la complémentarité entre Fidèles Laïcs et Clercs..., une telle tenue est utile. En outre, les Laïcs souhaitent de la part de l’Église, la reconnaissance institutionnelle d’un Conseil National des Laïcs.

Ces Laïcs camerounais qui sont aujourd’hui confrontés à des problématiques multiples et oppressantes : la déliquescence de la famille, la recrudescence de la violence, la précarité des femmes, la soumission des jeunes au chômage et leur inclinaison à la consommation des drogues et stupéfiants. Face à tous ces défis ecclésiaux, pastoraux, sociaux, économiques, politiques, culturels..., il est impératif de renforcer la coordination, la formation, l’engagement de tous et l’autonomie financière de la Commission Épiscopale chargée de l’Apostolat des Laïcs.

Dès lors, ces termes de référence présentent le cadre opérationnel préparatoire à la tenue des États Généraux de l’Apostolat des Laïcs au Cameroun. Ils se structurent autour des points suivants : le contexte et la justification de l’évènement, les objectifs poursuivis, les finalités, le public cible, le calendrier proposé, les axes thématiques, la méthodologie de travail suggéré, la proposition d’ordre du jour, les livrables attendus, le budget prévisionnel, les partenariats sollicités, les facteurs clés du succès, les indicateurs de suivi et quelques recommandations de gouvernance.

## I-CONTEXTE ET OBJECTIFS

### I-1) Contexte

La communion (avec Dieu et entre nous) et la mission *ad gentes*(Mc 3 ,14), constituent les piliers centraux de l'existence de l'Église. Le disciple du Christ est témoin et missionnaire. En effet, Dieu « a fondé sur les Apôtres l'Eglise de (son) Fils, pour qu'elle soit dans le monde le signe vivant de [sa] sainteté, et qu'elle annonce à tous les hommes, l'Evangile du royaume des cieux.» (cf. préface des Apôtres II)

En effet, la joie de la rencontre personnelle avec le Christ incite à témoigner de l'expérience de foi vécue : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons. » (1Jn1, 1).

Bien plus, afin d'assurer sa mission de témoignage, le disciple du Christ pour être crédible, a besoin d'être armé des vertus théologales que sont la Foi, l'Espérance et la Charité. Car, « *l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins* » (cf. Paul VI, Exhortation Apostolique *Evangelii nuntiandi*, N° 41). Dans cette perspective, le but premier de la vocation chrétienne, c'est l'appel à la sainteté. Autrement dit, le Laïc, qu'il soit membre d'une association, d'une communauté, d'un groupe, d'un mouvement d'action catholique, ou non, cette vocation est de rechercher le Christ, de le rencontrer, et de goûter à la joie de son Évangile.

Par conséquent, selon l'Exhortation Apostolique Post-synodale *Christifideles laici* de sa Sainteté, le Pape Jean-Paul II, sur la vocation et la mission des Laïcs dans l'Église et dans le monde, l'Apostolat des Laïcs occupe donc une place centrale dans la mission d'évangélisation de l'Église. Dès lors, face aux défis ecclésiaux, socio-politiques, économiques et culturels actuels, il est impératif :

- ☞ De retrouver les fondamentaux de la mission des Laïcs dans l'Église et le monde,
- ☞ De rendre lisible l'action du Laïcat dans l'Église et la société,

- ☞ De renforcer la coordination de l’Apostolat des Laïcs,
- ☞ De consolider l’engagement des femmes,
- ☞ De mobiliser davantage celui des hommes,
- ☞ D’impliquer un peu plus les jeunes qui sont le devenir de l’Église,
- ☞ D’intensifier et d’étendre la formation et l’éducation,
- ☞ D’asseoir un accompagnement pastoral de proximité des Fidèles Laïcs associatifs, et non associatifs,
- ☞ D’œuvrer pour l’autonomisation financière de l’Apostolat des Laïcs.

La tenue des États Généraux vise donc : (1) à faire un diagnostic partagé, (2) à proposer des stratégies adaptées, (3) à définir un cadre d’action concerté, pour dynamiser l’Apostolat des Laïcs dans tous les diocèses du pays, avec pour point d’orgue, la mise en œuvre du Conseil National des Laïcs (dont les Statuts ont été approuvés par les Evêques de la CENC) ; la construction d’un Complexe pour le Laïcat national, et la célébration d’une Journée Nationale du Laïcat.

## **I-2) Objectifs**

Les objectifs visés par les Etats Généraux se résument à :

- Faire le point sur l’état actuel de l’Apostolat des Laïcs dans les 26 diocèses du Cameroun ;
- Approfondir la Foi en vue de favoriser l’expérience de rencontre personnelle avec le Christ ;
- Renforcer la coordination et la collaboration entre les Fidèles Laïcs non associatifs et associatifs, et les Associations, Communautés, Groupes ou Mouvements d’action catholique, *ad intra*, tant au niveau national, diocésain que paroissial ;
- Promouvoir l’engagement des Laïcs dans la mission d’évangélisation et de la transformation sociale ;
- Identifier les défis et opportunités pour l’Apostolat des Laïcs dans le contexte camerounais ;
- Élaborer des recommandations pratiques pour dynamiser l’action apostolique des Laïcs ;

- Recentrer l'apostolat sur la connaissance profonde par chaque Association, Mouvement, etc., de sa spiritualité et de son charisme ;
- Soutenir et encourager la dynamique des femmes dans les instances et activités apostoliques ;
- Travailler pour une meilleure inclusion des jeunes ;
- Promouvoir la recherche de l'autonomie financière des associations laïques, et les aider à assurer une gestion saine et transparente, pour assurer la pérennité et l'efficacité de leurs actions ;
- Mettre sur pied le Conseil National des Laïcs ;
- Relancer l'institutionnalisation de la Journée Nationale du Laïcat ;
- Projeter la construction du Complexe National du Laïcat avec des bureaux, salles de réunion et hébergement, etc.

## **II-CIBLES**

### **➤ Acteurs de l'Apostolat des Laïcs**

- Associations, Mouvements, Confréries, Organisations chrétiennes, Laïcs non associatifs ;
- Représentations ecclésiales : Diocèses ;

### **➤ Exposants**

- Associations, Mouvements, Confréries, Organisations chrétiennes ;
- Acteurs nationaux et internationaux
- Entités chrétiennes, d'éducation et de formation, de santé, de bienfaisance et de communication ;

### **➤ Visiteurs**

- Communauté chrétienne catholique ;
- Autres obédiences religieuses ;
- Large public.

### **➤ Partenaires**

- Institutions nationales et internationales (publiques, privées, et/ou ecclésiales) ;
- Fidèles Laïcs de tous ordres ;
- Entreprises camerounaises, étrangères et sponsors divers ;
- Fournisseurs divers.

### III) DATE, LIEU ET PARTICIPANTS

#### 3.1 : Date retenue :

Du 05 au 07 décembre 2025

#### 3.2 : Lieux d'hébergement pressentis :

- *CENC*,
- *Centre Jean XXIII*,
- *Maison Pallotti*,
- *Centre CICM*,
- *Centre SHIC*,
- *Centre des Frères Chrétiens*.

#### 3.3 : Participants : 300

##### - 1<sup>er</sup> groupe : Associations : 104

*(Soit pour chacune des 52 associations, Président National et Aumônier National)*

##### - 2<sup>ème</sup> groupe : Prêtre Responsable de l'Apostolat des Laïcs dans chaque diocèse : 26

##### - 3<sup>ème</sup> groupe : 04 Délégués Laïcs pour chacun des 26 diocèses : 104

*(soit un homme, une femme, une jeune fille, et un jeune garçon)*

##### 4<sup>ème</sup> groupe : Non associatifs

##### - Personnes-ressources : 37

##### - Autorités : 15

##### 5<sup>ème</sup> groupe : CEAL/CENC : 14

##### - Évêques de la CEAL : 3

##### - CENC (SG, SGA, Cellule Com) : 6

##### - Conseil exécutif de l'AGAL : 3

##### - Bureau de la Famille : 2

### IV) ENSEIGNEMENTS GENERAUX :

#### 1) « La rencontre personnelle avec le Christ, comme critère fondamental de la vocation chrétienne à la sainteté »

#### 2) « Le laïc, sa place dans l'Eglise et la société : témoin et missionnaire »

-Sous-thème : « Témoignage de vie » ;

#### 3) « L'apostolat des laïcs »

-Sous-thèmes :

- Apostolat individuel et communautaire,
- Apostolat associatif et non associatif.

#### 4) « L'Accompagnement du Laïcat : Aumônier ou Assistant ecclésiastique (qui est-il ?) (Rôle et prérogatives)

5) « Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde (...) Il vit et il te veut vivant ! Chers Jeunes (...). Courez, “ attirés par ce Visage tant aimé” » (*Pape François, Exhortation Apostolique Post-synodale Christus Vivit, 25 mars 2019 N°1& 299*).

#### **IV-1) Sujets du tronc commun**

Les sujets de réflexion devront porter sur les quatre assiduités de la Première communauté chrétienne que sont : les Enseignements des Apôtres (écoute de la Parole de Dieu), la Fraction du Pain, la Communion fraternelle, et les Prières ((Ac.2, 42), qui font croître les vertus théologales de la Foi, de l’Espérance et la Charité.

En effet, pour grandir vers la sainteté, la vie spirituelle de tout chrétien, en général, doit s’appuyer sur ces vertus. Ainsi, en adhérant à toute association, groupe ou mouvement d’action catholique, etc., le membre postulant ou aspirant cherche à répondre à l’idéal de la vocation chrétienne qui consiste à apprendre, à connaître, à aimer, et à servir le Seigneur pour avoir part au Salut éternel.

#### **IV-2) Orientations pour les ateliers thématiques**

Les thèmes des ateliers de réflexion, devant être proposés à la Commission scientifique, auront pour ancrage :

- **Atelier 1** : Le renforcement de la formation catéchétique et socio-professionnelle des jeunes ;
- **Atelier 2** : La consolidation de l’engagement des jeunes, et des femmes dans l’Eglise ;
- **Atelier 3** : L’encouragement des hommes dans l’apostolat individuel et communautaire ;
- **Atelier 4** : La formation sociale des Laïcs ;
- **Atelier 5** : La coordination nationale des associations laïques ;
- **Atelier 6** : La structuration du Laïcat non associatif ;
- **Atelier 7** : L’autonomie financière de la CEAL et de l’AGAL : stratégies de mobilisation des ressources et gestion durable.
- **Atelier 8** : La mise en route du Conseil National des Laïcs ;
- **Atelier 9** : Les défis de la démarche synodale dans l’apostolat des Laïcs ;
- **Atelier 10** : Communication sociale : Nécessité d’un discernement chrétien pour un usage responsable des NTIC.

## **V- COMITE NATIONAL D'ORGANISATION**

### **Décision N°...../CENC/CEAL/AGAL/EGAL du..... 2025**

Portant création, composition et fonctionnement du Comité d'Organisation des ETATS GENERAUX DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS(EGAL), prévus du **Vendredi 05 au Dimanche 07 Décembre 2025**, au siège de la CENC à Mvolye- Yaoundé.

Le Président de la Commission Episcopale pour l'Apostolat des Laïcs,

Vu (cette décision qui organise des ETATS GENERAUX DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS (EGAL) décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est créé au sein de la Commission Episcopale de l'Apostolat des Laïcs, une Commission Centrale Chargée de l'organisation des ETATS GENERAUX DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS (EGAL), ci-après désigné, Comité National d'Organisation (CNO).

**Article 2** : Le CNO a pour mission :

- D'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies visant à assurer une bonne organisation des EGAL ;
- D'assurer le suivi de la préparation dudit évènement ;
- D'assurer la bonne tenue des EGAL 2025.

**Article 3** : Le CNO est composé d'une Commission Centrale d'Organisation et de dix (10) commissions spécialisées.

### **V-1) La Commission Centrale d'Organisation (CCO)**

Elle supervise l'ensemble des opérations programmées dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux, et prend toutes les décisions nécessaires pour garantir leur bon déroulement.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ **Supervision Générale** : Président de la CEAL
- ❖ **Membres** : Evêques Membres de la CEAL
- ❖ **Haut-Conseillers** :
  - Pr. Pius ONDOUA
  - M. OKIE Johnson
  - Mme Kate FOTSO
- ❖ **Président du CNO** : Abbé Florent ZE NTONGO (Père AGAL)
- ❖ **Président Délégué** : M. Maurice NKODO ATANGANA (Président délégué du Bureau Exécutif de l'AGAL)
- ❖ **Vice-Présidente Déléguée**: Mrs TANYI Edith FONDONG  
Catholic Women Association (CWA)

❖ **Rapporteurs (03)** : Mme Gisèle DOMISSECK (Secrétaire AGAL), Pr. Eulalie ZAMEYO(ADAR), M. Wilfried NTOLO(ONAPEC).

❖ **Trésorier** : - Père Lazare OWONO (Econome de la CENC)  
Assisté de la Secrétaire AGAL

❖ **Commissaires aux comptes (02)** :  
- Mme Elise DIEM A SEYI  
- M. Jean-Marie NENGUE

## **V-2) Les Commissions spécialisées**

Elles sont chargées d'organiser chacune, dans son domaine de compétence, les activités et articulations liées à la bonne tenue des Etats Généraux avant, pendant et après. Elles rendent compte à la Commission Centrale d'Organisation, et sont composées ainsi qu'il suit :

### **1. Commission Liturgique**

Elle doit préparer tous les temps liturgiques qui auront lieu pendant les EGAL  
Elle est composée ainsi qu'il suit :

❖ Président : Abbé Joseph BIKOULA ATEBA  
❖ Vice-Président : Abbé Serges Remy NGABA  
❖ Rapporteur : Père AGAL  
❖ Cérémoniaire : Celui de la Basilique Marie Reine des Apôtres de Mvolye  
❖ Membres ;  
- Couple Emmanuel et Thérèse NGAMO (Bureau de la Famille (AGAL),  
- Mme Emilienne MVOGO Vice-Pdte Provinciale CWA,  
- Christian BEHOM, Pdt National des Enfants de Chœur,  
- Mme Thérèse BOUMNYEMB (Misér Faustinum)  
- M. & Mme Henri et Judith BAYEMI (Parole de vie).

### **2. Commission Santé**

Elle est chargée d'assurer la couverture médicale des EGAL, et est composée ainsi qu'il suit :

❖ Président : Dr. Médecin-Colonel Rose Angeline NGA(COSARO)  
❖ 1ère Vice-Présidente : Dr. Eugénie NGA(OCASC/CENC)  
❖ 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Dr. Catherine FOUDA (Médaille Mirac.)  
❖ Rapporteur : Mme Jacqueline NTSAMA (Médaille Mirac.)  
❖ Membres : Dr. Estelle Linda, GUIFFO(OCASC), M. Nazaire FOUDA (St Joseph).

### **3. Commission des activités culturelles et artistiques**

Elle est chargée de l'organisation des activités à caractère culturel, traditionnel et artistique. Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Père Recteur de la Basilique MRA du Mvolye
- ❖ 1<sup>er</sup> Vice-Président : Abbé Joseph BIKOULA ATEBA
- ❖ 2<sup>ème</sup> Vice-présidente : Mme Odile BAYIHA(ASSOCAP)
- ❖ Rapporteur : M. Gabriel MPEGNA
- ❖ Membres : Mmes Joséphine NGONO(ANDR) et Cécile NGONO(EDR), Pdt POO KRISTO, Pdt de la Confédération des Chorales Catholiques Ba'asa du Cameroun.

#### **❖ Commission sécurité**

Elle est chargée du maintien de l'ordre et de la couverture sécuritaire.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Responsable de la sécurité (Commissariat de Mvolye)
- ❖ Vice-président : M. Gordien ATANGANA (St Joseph)
- ❖ Rapporteur : M. Ange BEYENE (Famille du Sacré-Cœur)
- ❖ Membres : Colonel Rose Angeline NGA(COSARO), SCOUTS DU CAMEROUN, Eléments de la sécurité publique.

### **4. Commission des Finances**

Elle est chargée de la collecte et de la sécurisation des fonds.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Père Lazare OWONO, (Econome de la CENC)
- ❖ Vice-président : Père Florent ZE NTONGO(AGAL),
- ❖ Rapporteurs : Les Commissaires aux comptes du CNO,
- ❖ Membres : M. Maurice NKODO ATANGANA, Mme Gisèle DOMISSECK.

### **5. Commission Welcome**

Elle est chargée de l'organisation et de la supervision de l'accueil, de l'hébergement des participants des EGAL et des cérémonies protocolaires pendant toute la tenue des EGAL.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Mme Esther NYACKE (Mamans du Monastère)
- ❖ 1<sup>er</sup> Vice-président : Dr. Pierre Germain BELINGA (SNCCRCC)
- ❖ 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Mr. COLOMBUS (Precious Blood)
- ❖ Rapporteur : Styve Venant MVORONG(JEC)
- ❖ Membres : Responsables du MEJ, RMPP et ACE COP'MONDE.

## **6. Communication, Marketing, Relations Nationales et internationales**

Elle est chargée de la communication, de la recherche des partenaires nationaux et internationaux pour le soutien des EGAL.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Présidente : Rvde Sœur Marcelline MANGA (CELCOM CENC)
- ❖ 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Wilfried NTOLO
- ❖ 2<sup>e</sup> Vice-président : CMA
- ❖ Rapporteurs : Alfred & Elisabeth SEMBI (HLI, VOX-DOMI)
- ❖ Membres : M. Maurice NKODO ATANGANA, Mme Gisèle DOMISSECK, M. Antoine BANACK.

## **7. Commission Restauration** : Chargée d'assurer la nutrition de tous les pèlerins inscrits pendant les EGAL, elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Présidente : Mme Marie-Claire AHANDA (ADAC)
- ❖ 1<sup>ère</sup> Vice-présidente : Mme Brigitte ESSIMBI (Ekoan Maria)
- ❖ 2<sup>e</sup> Vice-présidente : Mrs TANYI Edith FONDONG
- ❖ Rapporteur : Joseph BIKOE (Misér. Faustinum)
- ❖ Membres : Mmes Régine MAKONG(ADAR), Emma EBEBA(CWA), Pierrette ONGOLO (STE ANNE), Nadège TCHUINANG(END), Thérèse BOUMNYEMB (Miséric. Faustinum), Pr. Rachel EFOUA, Mamans du Monastère, Thérèse MESSINA (Armée Bleue).

## **8. Commission Transport et logistique**

Elle est chargée d'assurer le transport et la logistique pendant les EGAL.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : M. Jean-Claude Fort-Lamy (RAJEC)
- ❖ 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Simon-Pierre KOTTO (Miséricorde Divine Faustinum)
- ❖ 2<sup>e</sup> Vice-président : M. Alain HAPPI (Fraternité Montligion)
- ❖ Rapporteur : Jean-Claude NGANDA(JM)
- ❖ Membres : Responsables de St Jude Apostolate, SNCCRCC, Salve Mater, MTC-C.

## **9. Commission Théologique**

Elle est chargée d'assurer tous les aspects scientifiques des EGAL.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

- ❖ Président : Mgr Sosthène Léopold BAYEMI
- ❖ 1<sup>er</sup> Vice-président : Mgr Dieudonné Espoir ATANGANA
- ❖ 2<sup>e</sup> Vice-président : Père AGAL
- ❖ Rapporteur : Pr. Jean-Paul BETENGNE

- ❖ Membres : Rév. Père Pr Jean-Paul René ONDOUA OMGBA, Rév. Père Pr François NDZANA, Maurice NKODO ATANGANA, Gisèle DOMISSECK, Eulalie ZAMEYO.

### **Personnes ressources :**

- Rév. Père Pr François NDZANA, Doyen Faculté de Théologie
- Pr Jean-Paul René ONDOUA, OMGBA SGA / UCAC
- Sr. Pr Angèle MAKIANG, Directeur Département de Droit Canonique
- Pr. Jean-Paul BETENGNÉ, Enseignant
- Pr. Bruno BEKOLO EBE, Laïc engagé
- Abbé Clément MEVO, Ancien AGAL,
- Abbé Serges Rémy NGABA, Ancien AGAL,
- Abbé Marc MAKANI, Ancien AGAL,
- Abbé Antoine OWONA, Ancien AGAL,
- Pr. Fernande Odile ZEH, Laïque engagée,
- Mme Jeanne MENG, Laïque engagée,
- M. BODIONG Renaud, Laïc engagé.
- Henri et Judith BAYEMI, Laïcs engagés.

## VI- PRESENTATION SYNOPTIQUE DES EGAL

### Slogan :

« Laïc catholique, acteur majeur de l’Evangélisation et témoin du Christ  
Ressuscité dans la société contemporaine »  
« Catholic lay, major actor of evangelization, and witness of the Risen Christ in  
contemporary society »

### Thème des EGAL :

« N’ayez pas peur, avancez au large, rayonnez la joie de l’Evangile ! »  
(*Jean- Paul II, Clôture du Grand jubilé de l'an 2000, d'après Luc 12,4 et François, dans Evangelii Gaudium N° 1 & 3*)  
« Don’t be afraid, go out into the deep, and radiate the joy of the Gospel!”

### Sous-thème 1 :

### Sous-thème 2 :

## VII. PARTICIPATION

☞ Frais d’inscription individuelle pour les EGAL s’élèvent à 25.000 Fcfa (y compris le kit du participant) à verser au plus tard le 25 Novembre 2025 ;

**NB : Ces frais ne concernent pas les délégués des Associations.**

## VIII- PROGRAMME DES EGAL YAOUNDE 2025

### JEUDI 04 DECEMBRE 2025

15h- 18h : Arrivée- Accueil- Enregistrement-Orientation-Installation

19h00 : Dîner et repos.

### VENDREDI 05 DECEMBRE 2025

06h 00 : Laudes

08h 00 ; Petit-Déjeuner

09h 00 : **Messe Pontificale d'ouverture+ Présentation des Etats généraux**

11h 00 : **Leçon inaugurale** : S. Exc. Mgr Sosthène Léopold BAYEMI MATJEI

12h 00 : Angélus

13h 00 : Pause/Déjeuner

15h 00 : Prières à la Miséricorde Divine

### PREMIER AXE : RENCONTRE AVEC LE CHRIST : PRIMAUTE DE LA SAINTETE

**15h 30- 16h 15 : Conférence 1** : « **La rencontre personnelle avec le Christ, comme critère fondamental de la vocation chrétienne à la sainteté** »

**Conférencier** : **Pr. Ab. Jean-Paul René ONDOUA,**  
**SGA /UCAC**

**Modérateur** : **Sr. Pr Angèle MAKIANG**, Directeur Département de Droit Canonique

**16h30 – 17h15 : Conférence 2** : « **Il vit, le Christ, notre espérance et il est la plus belle jeunesse de ce monde (...) Il vit et il te veut vivant ! Chers Jeunes (...). Courez, “ attirés par ce Visage tant aimé” » (Pape François, *Exhortation Apostolique Post-synodale Christus Vivit, 25 mars 2019 N°1& 299*).**

**Conférencier** : **Pr. Ab. François NDZANA, Doyen Faculté de Théologie**

**Modérateur** : **Pr. Jean-Paul BETENGNÉ, Enseignant**

18h 00 : Vêpres

19h 00 : Pause/Diner

20h30 : Table ronde : « **Quels engagements structurels et opérationnels concrets pour la visibilisation de notre laïcat et la vitalité de notre l'Eglise** »

**Panélistes** :

**Modérateur** : Mgr Immanuel BUSHU

## SAMEDI 06 DECEMBRE 2025

06h00 : Laudes

08h00 : Petit-Déjeuner

### DEUXIEME AXE : LAÏCAT ET SYNODALITE

09h00-09h45 : **Conférence 3** : « L'apostolat des laïcs »

- Apostolat individuel et communautaire,
- Apostolat associatif et non associatif.

**Conférencier** : Abbé Serges Rémy NGABA, Ancien AGAL

**Modérateur** : Pr. Bruno BEKOLO EBE

10h-10h45 : **Conférence 4** : « L'Accompagnement du Laïcat : Aumônier ou Assistant ecclésiastique (qui est-il ? Rôle et prérogatives)

**Conférencier** : Mgr. Dieudonné Espoir ATANGANA

**Modérateur** : Ab. Clément MEVO(Ancien AGAL)

11h00 -13h : **Travaux en carrefours** (cf. ci-dessous après Programme)

13h 30 : Pause/Déjeuner

15h00 : Remontée des carrefours

17h 00 : **Messe Pontificale**

19h : Pause/Dîner

20h : Animation culturelle

## DIMANCHE 07 DECEMBRE 2025

11h00 : **Messe Pontificale de Clôture** (Basilique Mineure Marie Reine des Apôtres de Mvolye)

13h00 ; Repas et diaspora

## LES ATELIERS SPECIALISES POUR LES TRAVAUX EN CARREFOURS

- **Atelier 1** : Le renforcement de la formation catéchétique et socio-Professionnelle des jeunes (Pr. Fernande ZEH) ;
- **Atelier 2** : La consolidation de l'engagement des jeunes, et des femmes dans l'Eglise (Jeanne MENG) ;
- **Atelier 3** : L'encouragement des hommes dans l'apostolat individuel et Communautaire (M. BODIONG Renaud) ;
- **Atelier 4** : La formation sociale des Laïcs (Pr. Eulalie ZAMEYO) ;
- **Atelier 5** : La coordination nationale des associations laïques (Ab. Marc MAKANI) ;
- **Atelier 6** : La structuration du Laïcat non associatif pour la mise en route du Conseil National des Laïcs (Maurice NKODO ATANGANA) ;
- **Atelier 7** : L'autonomie financière de la CEAL et de l'AGAL : stratégies de mobilisation des ressources et gestion durable.  
(Ab. Antoine OWONA, Ancien AGAL)
- **Atelier 8** : Les défis de la démarche synodale dans l'apostolat des Laïcs ;
- **Atelier 09** : Communication sociale : Nécessité d'un discernement chrétien pour un usage responsable des NTIC.  
(Sr. Pr Angèle MAKIANG, Directeur Département de Droit Canonique)

## IX- STRATEGIE OPERATIONNELLE

Dates clés	Actions prioritaires
<b>Août 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Elaboration du projet EGAL</b></li> <li>• Débats</li> <li>• Envoi des divers courriers aux partenaires</li> <li>• Orientations générales</li> </ul>
<b>Septembre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approbation du projet EGAL par la CENC</b></li> <li>• Saisine des Mécènes et des partenaires</li> </ul>
<b>Octobre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Constitution provisoire du comité d'organisation</b></li> <li>• Mise en place des commissions <i>ad hoc</i></li> </ul>
<b>Novembre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et évaluation du travail des commissions</li> <li>• <b>Envoi des invitations</b></li> </ul>
<b>Décembre 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue des EGAL</li> <li>• Evaluation, et élaboration du bilan final</li> <li>• Transmission du bilan final aux Mécènes et Remerciements divers</li> </ul>
<b>Janvier 2026</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la Mise en œuvre des orientations des EGAL par le Comité exécutif de l'AGAL</li> </ul>

Notre stratégie se résumera en définitive, à l'ensemble des opérations prioritaires à mener en fonction du chronogramme suggéré par les différentes commissions *ad hoc*.

## CONCLUSION

En conclusion de ce document des Termes de Référence des États Généraux de l’Apostolat des Laïcs, que nous envisageons dans notre Commission Épiscopale chargée de l’Apostolat des Laïcs (CEAL), au sein de la CENC, que vous venez de lire, et donc d’en prendre connaissance, nous souhaitons vous redire que ces États Généraux seront vraiment très importants pour nous. Ils nous donneront une meilleure connaissance, une meilleure approche et une plus grande croissance de la portion de notre ministère ecclésial et pastoral à tous, Fidèles Laïcs et Clercs, au cœur de l’activité missionnaire de notre Église locale.

Nous augurons, en effet, par ces travaux, un amour débordant et une écoute renouvelée, et plus engageante de notre vocation chrétienne : « Mieux connaître Dieu et son Envoyé, Jésus-Christ, notre Sauveur » (cf. Jn 6, 16-29), dans le cœur de l’Eglise, notre Mère, pour parler comme la petite Thérèse.

Dès lors, ce document des Termes de Référence que vous tenez entre les mains, est pour nous essentiel car, ainsi que vous vous êtes rendus compte, c’est lui qui va guider nos États Généraux, parce qu’il définit nos attentes, nos objectifs et nos responsabilités, au sein de la grande Commission Épiscopale chargée de l’Apostolat des Laïcs à la CENC, en général, et en particulier, dans l’Aumônerie Générale de l’Apostolat des Laïcs de notre pays.

Comme vous le savez fort bien, le contexte de nos États Généraux, est celui de notre Église particulière soumise à de grandes attentes, et de nombreux défis que notre société lui pose. Nos objectifs au sortir de ces États Généraux consisteront à faire en sorte que, chaque chrétien puisse s’identifier et se reconnaître dans l’activité missionnaire de l’Église Catholique au Cameroun, depuis sa Communauté Ecclésiale Vivante (CEV), en passant par sa communauté paroissiale, membre d’une Association ecclésiale ou non, jusqu’à son diocèse, autant dire son Église.

Pour atteindre ces objectifs, notre méthodologie vise à faire participer, et à faire contribuer de façon effective à nos travaux, tous les différents responsables et

personnes-ressources, que nous comptons retrouver au cours de ce grand rassemblement.

A partir de notre Rapport final, les résultats concrets et tangibles seront ceux que nous établirons tous, Fidèles Laïcs et Clercs au terme des travaux de nos États Généraux.

Le Budget et le Calendrier de nos États Généraux donnent à prévoir, et à envisager le nécessaire et le temps minimum pour arriver à de bonnes fins. Pour tout dire, au sortir de nos États Généraux, nous espérons que nous serons dorénavant sur la même longueur d'ondes entre vous, Fidèles Laïcs et nous, vos Pasteurs, responsables ecclésiaux et pastoraux, afin d'éviter de nous éloigner de nos attentes initiales, clarifiant les responsabilités de chacun d'entre nous, au sein de l'Apostolat des Laïcs, et de notre Commission Épiscopale.

Ce document est donc indispensable pour nous, dans les préparatifs de nos États Généraux, parce qu'il a pour but de nous permettre, d'être en phase dès le départ avec notre nouveau Président de la CEAL, afin d'éviter les malentendus, garantir que son saint ministère parmi nous, se déroulera sous de bons auspices.